REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 14 ET 21 JUIN 1981
4ème CIRCONSCRIPTION

Parti Socialiste



Michèle MATHIEU

née ORSELLI

39 ans, née à Monaco
ancienne élève de l'école de Beausoleil et du lycée de Monaco
habitant Cap-d'Ail, licenciée en Histoire et Géographie,
mère de deux enfants
responsable d'associations de protection de l'environnement locale, départementale et régionale



Antoine OLIVESI

48 ans directeur d'école

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'élection de députés socialistes dans les Alpes-Maritimes, comme dans toute la France, permettra à **François MITTERRAND,** Président de la République, de mettre en œuvre le programme qu'en majorité vous avez choisi pour la France le 10 mai 1981.

Aujourd'hui il vous appartient à toutes et à tous en votant pour **Michèle MATHIEU,** en votant pour la candidate du Parti Socialiste et de la Majorité Présidentielle, de prolonger et d'amplifier l'espoir né de la victoire du 10 mai.

Cette victoire de l'espoir, de la fête et du rassemblement des français, c'est la vôtre, c'est celle de toute la gauche, de tous ceux qui lassés de 7 ans de vaines promesses ont choisi l'alternance.

Et vous ne vous êtes pas trompés car le **changement est déjà en marche :**

Le Conseil des Ministres du 27 mai a présenté les premières mesures qui seront prochainement appliquées :
- Augmentation du SMIC, des allocations familiales, de l'allocation logement, du minimum vieillesse, de l'allocation pour les handicapés adultes.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Imprimerie L. Carestia 06130 Grasse

La priorité à l'emploi et à la relance économique.

• Pour le département nous comptons 35.000 chômeurs.

Des propositions de relance économique fixeront dès la prochaine législature les grandes orientations d'une politique de l'emploi et des prix.

• Un programme de grands travaux publics, de construction de logements sociaux et d'équipements collectifs (crèches, maisons de l'enfance) sera engagé dès le deuxième semestre de 1981.

• 150.000 emplois seront créés dans les services publics et sociaux (santé, éducation, P. & T., etc...). 60.000 emplois d'utilité collective seront mis à la disposition des associations et des collectivités locales.

• L'assiette des cotisations patronales de sécurité sociale sera modifiée afin de ne pas pénaliser les entreprises de main d'œuvre.

• Le statut de travailleuse à part entière sera reconnu aux conjointes d'agriculteurs, commerçants et artisans.

L'intérêt national et régional nécessite que les artisans, petits commerçants, P.M.E., P.M.I., retrouvent leur rôle plein et entier dans une nouvelle croissance.

Solidarité nationale et temps de vivre.

• Donner le droit mais non l'obligation à la retraite à un taux plein à 60 ans, pour les hommes, et 55 ans pour les femmes.

• Supprimer les cotisations sociales sur la retraite.

• Porter le taux des pensions de réversion de 50 à 60%.

• Assurer aux jeunes une réforme de l'enseignement, une formation professionnelle rétribuée de 16 à 21 ans, des espaces de loisirs.

Au-delà des mesures économiques, l'important consiste à rompre les solitudes et permettre l'accès pour les retraités comme pour les jeunes aux activités et aux responsabilités de leur choix.

Vivre, décider et travailler au pays.

Jusqu'à maintenant la politique économique appliquée dans le département, inspirée par le capitalisme le plus sauvage, a surtout consisté à favoriser la spéculation foncière et immobilière sous couvert de faire de la construction le moteur de l'économie départementale. Ce laisser-faire, ce laisser-aller permettant toutes les dérogations pour les seuls riches promoteurs, a conduit à une fuite en avant de l'urbanisation ayant pour conséquence un système absurbe et injuste dans lequel : ''plus on construit et moins on peut se loger'', d'où :

• crise du logement, augmentations des loyers (dans les Alpes-Maritimes, on construit sept fois moins de logements subventionnés que dans la France entière !)

• Dégradation de notre environnement, bétonnage des côtes, pollution de la mer, destruction des forêts et de la haute montagne !

Pour mettre en œuvre le changement, pour vivre et décider au pays, il faut que soit entendue la voix des communes, du département et de la région. Il faut donner à ces collectivités locales de nouveaux moyens financiers. C'est l'objet de la décentralisation qui est en train de se mettre en place.

Citoyens, élus, associations, organisations socio-professionnelles, vous avez aujourd'hui les moyens de décider de l'avenir de notre département, de notre pays.

Ici, comme dans la France entière, la Droite divisée a échoué.

L'élan est donné, la France repart, la France revit, la France retrouve sa jeunesse...

Votez socialiste, votez Michèle MATHIEU dès le premier tour.

Michèle MATHIEU

Sciences Po / fonds CEVIPOF